

dit-on, désaccord entre les ministres : on parle d'une crise ministérielle qui se manifesterait aujourd'hui par la démission de plusieurs membres du Cabinet.

Nous réproprons avec autant d'énergie que qu'on se soit ces crimes internationaux que l'on appelle, les batailles; mais s'il est un fléau qu'on a jamais pu qualifier de nécessaire, c'est assurément la guerre. Elle est comme l'orage qui purifie l'atmosphère. Or, si jamais la France, dans la durée de son histoire, s'est trouvée au milieu de circonstances favorables pour faire une guerre, c'est assurément aujourd'hui : elle y est préparée; elle n'a qu'un ennemi devant elle; elle a des alliés; de plus, elle a des injures à venger. C'est dans de telles conditions qu'une communication du Gouvernement est venue réveiller tout à coup le patriotisme national; elle a si bien excité le chauvinisme d'une partie de la nation, que le maintien de la paix serait pour beaucoup une déception. Le Gouvernement aurait commis une faute grave de provoquer un tel mouvement pour aboutir à un résultat si mince. Qu'importe à la France que les Espagnols choisissent un roi dans telle ou telle famille! Si l'on s'est ému, c'est qu'on a cru le moment venu de demander à la Prusse compte de ses procédés envers nous. On a provoqué un élan généreux du patriotisme qui nous est attesté par les nouvelles, arrivées de tous les points du territoire. Et cela n'aurait servi qu'à démontrer à la Prusse que la France n'est plus décidée à se montrer aussi pacifique dans l'avenir que dans le passé! Eh bien! la Prusse laisserait passer l'orage et dans deux mois, elle se moquerait de nous, et elle choisirait son heure pour nous faire la guerre et nous ne serions peut-être plus en état de la soutenir; nous n'aurions plus d'alliés, et les États qui sont résolus aujourd'hui à nous soutenir, nous tourneraient le dos. Il nous semble qu'il n'y a qu'une manière de sortir honorablement de la situation actuelle : c'est de faire la guerre ou de procéder à un désarmement.

L'incertitude ne saurait se prolonger davantage, sans les plus graves inconvénients; on dit que la Prusse cherche à faire traîner les choses en longueur afin de rattraper l'avance que la France a sur elle : il faut croire que cette tactique sera facilement déjouée. Le *Constitutionnel* qui s'est occupé avec tant de soin de la dépeche communiquée hier, à quelques députés, par M. Emile Ollivier, était une simple dépeche de l'Agence Havas et que le garde des sceaux a affirmé ne pouvoir rien dire sur la question de paix ou de guerre.

On attend la communication que va faire aujourd'hui le gouvernement.

La séance ne s'ouvre qu'à deux heures et demie et, en même temps que le Président, entrent tous les députés, continuant les conversations commencées dans les couloirs.

Après une courte observation de M. Eugène Pelletan sur le procès verbal, M. de Gramont quitte lentement sa place et monte à la tribune. Il lit d'abord une note d'où il ressort que l'on peut considérer comme faussée la nouvelle des massacres de Chine puis une note concernant la question européenne. La Chambre est au complet et c'est au milieu d'une émotion générale que parle le ministre. Vous trouverez dans les journaux le texte de sa déclaration, et pourrez en apprécier la gravité. Il en ressort que l'Espagne est écartée du débat puisque l'ambassadeur espagnol a déclaré hier officiellement que le prince Léopold renonçait à sa candidature. Reste maintenant la Prusse : le ministre nous apprend que les négociations n'ont jamais eu pour objet que la candidature du Prince Hohenzollern et qu'elles ne sont pas terminées. Voilà qui est très grave, puisque la renonciation du prince ne suffit pas à clore l'incident. Il n'est donc pas certain que les négociations auront un résultat pacifique, et le ministre n'a même pas formulé une espérance à cet égard.

Mais ce qui est bien plus grave, c'est que quand le Président a voulu clore l'incident après la déclaration du ministre, la Chambre tout entière a protesté, manifestant ainsi d'une éclatante manière des sentiments. M. Jérôme David alors, de sa place, adressé une apostrophe très vive au cabinet, blâmant avec énergie le garde des sceaux d'avoir, hier, communiqué à des députés et à des journalistes (1) une dépêche d'Allemagne; puis il a déposé une demande d'interpellation qui est un véritable acte d'accusation contre le Cabinet. M. Duvernois est monté à la tribune, et en termes mesurés, a demandé que la Chambre fixât le jour de la discussion de son interpellation d'hier. A la demande de M. de Gramont, la discussion fut fixée à vendredi. Au moment où la Chambre allait prendre cette décision, M. de Kératry a, en quelques mots, reproché au Cabinet, par ses lenteurs et ses réticences, de faire le jeu de la Prusse et de M. de Bismarck.

Donc, à moins de surprise, nous ne saurons rien avant vendredi. C'est un délai de quarante-huit heures que la Chambre laisse au gouvernement pour prendre une décision. Mais ce qui frappe le plus ceux qui voient et entendent les choses de près, c'est l'esprit qui anime la majorité des députés, et la volonté bien marquée par eux de demander au gouvernement d'exiger de la Prusse, pour l'avenir, des garanties sérieuses.

L'opinion publique a été profondément agitée par les bruits de guerre : il ne faut pas qu'un pareil fait puisse se reproduire quand il ne peut avoir pour conséquence que des catastrophes pour la fortune publique et la fortune privée. Comme il devait nécessairement arriver, un très grand nombre de députés sont résolus à faire retomber sur le Cabinet la responsabilité de la situation. C'est ce qui explique les bruits de crise ministérielle : On dit que le garde des sceaux, les ministres de la marine, de la guerre et des finances ont donné leurs démissions; il est vrai que ces bruits sont démentis par d'autres informations. En résumé voici l'opinion qui domine : S'il y avait encore des espérances sérieuses de paix, le gouvernement l'aurait fait savoir, s'il n'y a rien dit, c'est que la guerre est inévitable. En tout cas les préparatifs de guerre sont poussés avec une activité dévorante en France et en Prusse.

On dit que s'il y a un changement de ministère; le comte Daru serait chargé de former un Cabinet.

On parle vaguement de manifestations populaires en faveur de la guerre. Les Parisiens s'attendent à entendre éclater dans les rues le chant de la *Marseillaise*.

BOURSE DU 13 JUILLET

L'article du *Constitutionnel* annonçant une solution pacifique a fait reprendre les cours de clôture d'hier, et l'on ouvre à 70.65; on monte jusqu'à 71.20 pour clôturer à 70.60; après bourse, on ne fait plus que 69.90, sur les bruits de crise ministérielle.

Les deux cotes de Londres, chacune 1/4 de hausse.

COMICE AGRICOLE DE LILLE

CONCOURS INTERNATIONAL D'AGRICULTURE QUI AURA LIEU A ROUBAIX, LE 29 AOUT 1870.

Monsieur le Directeur,

Dans son désir de propager les améliorations, le Comice a décidé, il y a deux ans, que ses concours, qui jusqu'alors avaient lieu toujours à Lille, seraient, à

l'avenir, pees tour à tour dans chacun des cantons de l'arrondissement.

Tout a été dit sur les avantages et les inconvénients de cette mesure; le concours placé continuellement au chef-lieu de l'arrondissement où les citoyens finissaient par l'accueillir avec indifférence, semblait au contraire maintenant être reçu avec enthousiasme dans les communes rurales. En établissant son mouvement de rotation, le Comice va ainsi trouver ceux qui ne seraient peut-être pas venus à lui, étendant ses relations, augmentant le nombre de ses adhérents, et portant surtout, avec sa tente, son exhibition annuelle comme exemple et comme enseignement.

Il ne nous est pas donné de prévoir quel sera dans l'avenir le sort réservé à cette innovation, mais jusqu'ici l'épreuve paraît avoir complètement réussi.

Hauboudin a inauguré avec succès la série des concours qu'on a appelés *ambulatoriaux* Roubaix a été désigné pour être le siège de la seconde exhibition de ce genre dans notre arrondissement.

L'Administration municipale de Roubaix a accueilli favorablement la proposition du concours sur son territoire, et s'est montrée généreuse pour venir en aide à son organisation. Roubaix donc, pour la première fois, donnera dans quelques semaines, l'hospitalité aux agriculteurs, non seulement de l'arrondissement, mais aussi, par exception, à ceux des arrondissements ou districts agricoles limitrophes belges d'Ypres, Courtrai et Tournai, ainsi que ceux de tout le département du Nord.

Ce concours comprendra :

- 1° Les animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine, porcine, et des espèces dites de basse-cour ;
- 2° Un concours de Labourage ;
- 3° Un concours de Maréchalerie ;
- 4° Une exposition d'Instruments et de Machines agricoles.

Le concours de labourage et celui des machines agricoles seront également internationaux.

C'est la société de Valenciennes qui a inauguré les concours internationaux d'agriculture; les premiers eurent lieu à Condé-sur-Escaut en 1862.

Le Comice de Lille, en rendant maintenant les concours *ambulatoriaux*, c'est-à-dire, en allant planter sa tente chaque année et à tour de rôle dans l'un des cantons de son arrondissement, a voulu aussi cette année, puisque le concours de Roubaix sera situé sur la frontière, engager les districts agricoles belges d'Ypres, Courtrai et Tournai, à venir y prendre part.

Une vérité, qui s'affirme de plus en plus, s'est dégagée de ces luttes pacifiques, où des deux côtés de la frontière, chacun peut venir cueillir une palme ou chercher une leçon, à savoir, que c'est par l'émulation, l'échange des idées, l'exhibition réciproque des moyens de travail, la comparaison des résultats obtenus que se développe plus rapidement le progrès. L'attention qu'y prêtent les agriculteurs, éleveurs et constructeurs en est un sûr garant. Persuadé que la voie par lui ouverte devait conduire heureusement au but de ses efforts, le Comice de Lille, avec l'autorisation des autorités compétentes, n'hésita pas à transformer ses concours ordinaires de 1870 en concours internationaux.

M. le préfet du Nord a bien voulu accepter la présidence de ces concours; MM. les gouverneurs de la Flandre-Occidentale et du Hainaut honoreront probablement aussi de leur présence cette fête agricole.

Réjouissons-nous donc; l'appel fait aux hommes de progrès ne sera pas stérile, nous avons déjà bon nombre d'adhésions et le concours de Roubaix promet d'atteindre, sinon de surpasser, tous ceux offerts jusqu'à présent par le Comice de l'arrondissement de Lille.

C'est que nos fêtes agricoles ne sont

pas un futile appât jeté à la curiosité publique; elles offrent le magnifique spectacle du dévouement à la prospérité du pays, d'une rivalité sans envie et d'une émulation généreuse qui tend la main à tous les efforts, applaudit au mérite heureux et se console d'un glorieux échec, dans l'espoir de prendre un jour sa revanche.

Qu'est-ce que l'agriculture dans un pays comme la France?

Voudrait-on la restreindre exclusivement au travail de la terre? A ce compte, déjà nous trouverions qu'elle a le droit de parler haut, car ils sont nombreux et vaillants ceux qui fécondent la terre de leurs sueurs. Mais nous ne saurions accepter une semblable définition.

C'est la terre, c'est le sol qui fournit les matières premières, les matières brutes; et comme les cultivateurs, attardés à leurs sillons, n'ont pas le loisir de manipuler et de transformer les produits qu'ils ont dérobés à l'intempérie des saisons et mis à l'abri sous leurs toits ou dans leurs aires, d'autres travailleurs, — les industriels — prennent ces matières premières, ces matières brutes, les manipulent et les transforment pour les livrer, à prix double et selon la forme voulue, au commerce qui les répand de proche en proche sur toute la surface du globe. Prise dans son essence ou considérée dans son rôle pratique, l'industrie n'est que la fécondation naturelle et indispensable de l'agriculture; ceux-là aussi sont des agriculteurs qui se livrent, au milieu des populations rurales, aux industries agricoles; et les industriels des cités et des usines, s'ils ne sont pas agriculteurs dans le vrai sens du mot, sont solidaires de l'agriculture.

L'agriculture et l'industrie sont sœurs. Ce sont deux leviers superposés et concordants, qui agissent et concourent tour à tour à la fortune publique; ce sont deux roues concentriques et sans fin qui, mises en mouvement et alimentées par un moteur commun, le travail, déversent le bien-être et la richesse sur la nation tout entière. Que serait l'agriculture sans l'industrie? que serait l'industrie sans l'agriculture?

Une commission composée de quelques membres du Conseil municipal et de plusieurs membres du Conseil agricole de Lille, est chargée de rechercher, sur notre territoire, un lieu convenable pour installer les concours. On a déjà parlé des hameaux du Fresnoy et de Barbieux, mais rien n'est encore fixé, parce qu'il faudrait trouver un terrain sur lequel on puisse réunir les diverses parties du concours.

Les personnes qui auraient des propositions ou communications à faire sur ce sujet sont priées de les transmettre soit à la commission, soit au bureau du journal.

Nous nous mettons à leur disposition pour faciliter l'organisation du concours.

D. B.

SÉNAT

Compte rendu sommaire de la séance du mercredi 13 juillet 1870.

Présidence de S. Exc. M. Rouher.

La séance est ouverte à trois heures un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président annonce au Sénat qu'il a été convoqué pour recevoir une communication du Gouvernement.

M. le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, porte à la connaissance du Sénat les informations suivantes :

L'ambassadeur d'Espagne nous a annoncé officiellement hier la renonciation du prince Léopold de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne.

lieux, le même ameublement; je crois aussi, par Brahma! que c'est le même lit avec les mêmes rideaux et les mêmes couvertures! Liguard ne s'est pas ruiné en réparations et en embellissements... Pourvu que la vieille Geneviève ne vienne pas la nuit me disputer sa chaste couche! Goddam! la visite ne serait pas de mon goût.

En dépit de son scepticisme, il sentit un léger frisson à cette pensée; il reprit presque aussitôt en sifflant :

— Bah! bah! ce sont les visites d'un autre genre qu'il faut craindre. Ou je me trouve fort, ou je pourrais bien voir ici, cette nuit, mon cher ami Liguard, seul ou en compagnie; je lui ai fait entendre, un peu trop clairement peut-être, que j'avais sur moi, cette maudite montre-lettre. Il me pressait tant! j'ai été forcé d'aller plus loin que je ne voulais...

Il réfléchit quelques instants, et, les bras croisés sur sa poitrine, il vint s'asseoir devant le lit.

— Dans quelle satanée voie me suis-je engagé? reprit-il d'un air pensif. Comment tout cela finira-t-il? je veux être empalé si je m'en doute; fort mal nécessairement, car je ne vois aucun moyen de tourner la difficulté. Liguard est le plus grand coquin de la terre... ma foi! cela durera tant que ça pourra! En attendant, veillons à ne pas être pris à l'improviste.

Il tira de sa poche le couteau dont il s'était emparé, et le cacha derrière l'o-

reiller; puis, saisissant la lumière, il examina la serrure de la porte. Cette serrure ne pouvait fermer en dedans; il n'y avait ni targette ni verrou pour se garantir d'une intrusion nocturne. Fleuriaux, en sifflant, alla chercher une vieille table, à pieds torts, qu'il appuya contre la porte; sur la table, il jucha un massif fauteuil de chêne, et par-dessus le fauteuil, il déposa un pot à eau de faïence, plein d'eau, qui devait tomber au moindre choc. Ces bizarres préparatifs terminés, il examina d'un air satisfait l'échafaudage qu'il venait de construire :

— Ceci pourvoira au plus pressé, dit-il; me voilà *tabou*, comme disent les sauvages de l'Océan Pacifique; personne ne pourra m'approcher à mon insu... D'ailleurs, je ne dormirai que d'un œil. Il fit encore le tour de la chambre pour s'assurer qu'il ne s'y trouvait aucune autre issue; puis, il se contenta de se dépeupler de sa veste, enfonça son bonnet fourré sur ses yeux, et, se jetant sur le lit, il s'endormit sans autres précautions.

Quelques heures s'étaient écoulées; trois hommes gravirent avec précaution l'escalier de la Bastide et se dirigèrent vers la partie du corridor où était logé Auguste Fleuriaux. L'un d'eux, qui marchait en avant, une lanterne à la main, était un personnage en costume de marin, à figure patibulaire; fort ennuyé, ou du moins fort impatient de cette besogne nocturne, il machonnait d'horribles jurons; c'était le patron du petit bâtiment

contrebandier, alors à l'ancre dans une anse voisine. Derrière lui venait Sampinelli, son second ou son lieutenant à bord, petit homme maigre, chétif, chez qui la ruse et la dextérité physique suppléaient d'ordinaire à la force. Liguard était le troisième, et, bien qu'il dut prendre une part tout à fait passive à ce qui se tramait, il était le plus pâle, le plus agité des trois.

— Comprenez bien mes volontés, mes amis, disait-il à voix basse en marchant d'un pas furtif. Il ne s'agit pas de faire un mauvais coup; je suis trop honnête homme pour rien exiger de pareil. D'ailleurs, on sait que notre gaillard se trouve chez moi, et je serais fort embarrassé de rendre compte de sa disparition... s'il disparaissait. Il faut être prudent en affaires! Vous vous contenterez de vous emparer de certaines paperasses qu'il a sur lui et vous me les remettrez au plus vite. Seulement, s'il s'éveille trop tôt, vous pouvez compter qu'il fera une résistance énergique.

— Tant mieux! gronda le patron.

— Tant pis! grommela Sampinelli.

— Il s'agit de l'empêcher de s'éveiller trop tôt, continua le maître de la Bastide-Rouge, et je puis vous donner à ce sujet des renseignements utiles. Pendant qu'il se couchait, je me suis glissé dans une pièce voisine; à travers une fente de la cloison, j'ai pu voir ses préparatifs de défense, car il a l'air de se défier de quelque chose. Il s'est couché tout habillé, preuve certaine que les papiers sont

cachés dans ses vêtements... Il doit être maintenant dans une profonde obscurité, car on avait pris la précaution de ne lui donner qu'un bout de chandelle, consumé déjà depuis longtemps. Voici donc ce que vous avez à faire; vous pousserez lentement la porte, de manière à éloigner, sans les renverser, les meubles qu'il a entassés derrière elle; avec du temps, de la patience et un peu d'adresse, la chose n'est pas impossible...

Vous vous introduirez sans bruit dans la chambre, vous irez droit au lit, qui est placé à gauche; vous pourrez vous emparer du personnage avant qu'il soit éveillé; alors j'entrerai avec la lanterne, et le reste ira tout seul.

— Mais, fourche du diable! nous allons perdre un temps infini à ces misères-là! dit le patron, et la felouque ne doit pas être à l'aise sur la côte... D'ailleurs, moi, je ne sais pas prendre tant de précautions, je renverserai, je casserai tout.

— Non, non, patron, il y a des personnes endormies dans la maison; tout doit s'accomplir dans le profond silence.

— Eh bien, si vous y consentez, patron, dit Sampinelli d'un air modeste, je me chargerai d'ouvrir la porte sans faire plus de bruit qu'une souris qui trotte. Quand j'étais novice à bord de la *Joviale*, on me citait pour mon adresse à dérober les provisions du cambusier. Vous allez voir... le temps de dire un chapelet, et nous serons dans la cabine.

(La suite au prochain numéro.)

Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse, et qui n'ont jamais eu d'autre objet, ne sont pas encore terminées. Il nous est donc impossible d'en parler et de soumettre aujourd'hui au Sénat et au pays un exposé général de l'affaire.

M. Larabit demande qu'on étende le traité de Prague.

M. Hubert-Delisle ne croit pas qu'au milieu des préoccupations qui deviennent de plus en plus fébriles, on puisse dire seulement qu'on n'a reçu aucune réponse de la Prusse.

Il insiste pour que, dans un temps le plus court possible, le Cabinet apporte des renseignements qui puissent donner une sorte d'apaisement aux préoccupations publiques.

S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères reconnaît ce qu'il y a de légitime dans les préoccupations auxquelles l'honorable M. Hubert-Delisle fait allusion.

Mais il ne lui paraît pas opportun que ce sujet soit introduit sous la forme de question. Si l'honorable sénateur veut faire une interpellation, le Gouvernement sera prêt à accepter un jour pour la discussion.

M. de Maupas fait observer qu'il y a une interpellation déposée par M. le baron Brehier.

M. le président. La discussion de l'interpellation de M. le baron Brehier n'est pas acceptée pour vendredi. Le Gouvernement entend-il que cette date soit maintenue?

M. le ministre des affaires étrangères déclare qu'il préférerait samedi, mais que le Gouvernement est interpellé vendredi au Corps législatif.

M. le président fait observer qu'il n'est pas possible que la fixation acceptée par le Sénat et le Gouvernement soit dérangée par une fixation faite postérieurement dans une autre enceinte.

L'ordre de dates donne la priorité au Sénat : il y aurait donc lieu d'anticiper plutôt que de retarder la discussion devant le Sénat. (Vive approbation.)

M. le ministre se rend à ces observations. La discussion aura lieu vendredi, on ne pourrait sans inconvénient l'ajourner.

M. le baron Brehier fait remarquer qu'une interpellation a trait à l'interprétation de l'article 14 de la Constitution et au droit pour l'Empereur de déclarer la guerre. Mais si le Sénat désire qu'il en adresse une autre ayant plus directement trait à la situation actuelle, il est prêt. (Oui! oui!)

M. le ministre dit qu'il y a une différence bien sensible entre l'objet de l'interpellation de M. le baron Brehier et la question posée par M. Hubert-Delisle.

M. Hubert-Delisle. Je reprends mon interpellation.

M. le ministre s'appuie sur ce que cette demande de M. Hubert-Delisle est nouvelle pour exprimer le désir d'en fixer la discussion à samedi. Mais il se soumettra à la décision du Sénat.

Après une courte discussion à laquelle prennent part M. le baron Brehier, M. le ministre des Affaires étrangères et M. le président, le Sénat décide que le jour de vendredi sera maintenu, mais que la séance s'ouvrira à une heure.

M. de Chabrier. L'Espagne s'est exécutée. Mais reste la Prusse. J'espère qu'on l'obligera à s'exécuter aussi.

M. le comte de Ségur d'Aguesseau regrette qu'on ait convoqué le Sénat pour ne lui rien communiquer du tout.

M. le président explique que c'est lui-même qui a provoqué cette réunion. Quelle que fut la communication que le Gouvernement avait faite au Corps législatif, il importait aux légittimes prérogatives du Sénat que cette communication lui fut adressée dans le même temps. (Vive approbation.)

M. le comte de Ségur d'Aguesseau retire son observation. La séance est levée.

Chronique locale & départementale

La chambre de commerce de Lille se réunira dans le local ordinaire, de ses séances le vendredi 15 juillet 1870, à sept heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance comprend les objets suivants :

- 1° Traités de commerce avec la Chine;
- 2° Avant-projets de chemins de fer d'intérêt local d'Armentières à Berguette et Saint-Omer;

AVIS

A partir du 15 courant, le débit de tabac, vins et liqueurs, actuellement géré par M. Achille Dupont, Grande rue n° 57, sera tenu par M. Honoré-Fournier, employé à l'usine à gaz.

Il continuera à tenir à la disposition des fumeurs un choix considérable d'articles provenant des meilleures maisons de France et d'Allemagne et vendus à des conditions exceptionnelles. Il se chargera également des nettoyages et réparations de pipes et joindra à son commerce la vente des cartes à jouer, timbres-poste, timbres de commerce et autres. Tous ses efforts tendront à justifier la préférence qu'il a l'honneur de solliciter. 335

KERMESSES

Dimanche 17 juillet. — Haubourdin, La Madeleine (extra-muros), Neuville-en-Ferrain, Pérenchies.

Compositeurs

On demande de suite de bons compositeurs-typographes, travail aux pièces. S'adresser au bureau du Journal de Roubaix.